

Évolution des systèmes d'élevage ovin et bovin en France

Place du chien de troupeau

Louis Montméas¹, avec le concours de Louis Reveleau²

Introduction

Dans une communication publiée en 1969, Xavier de Planhol³ explique que, contrairement à ce que l'on pense généralement, le chien n'a pas toujours aidé le berger à conduire ses moutons, il a d'abord eu une fonction de protection du troupeau contre les loups et les ours et elle reste encore actuellement la seule qui lui soit confiée dans certains pays.

L'utilisation du chien pour rassembler et diriger le troupeau est une technique récente, caractéristique de l'Europe occidentale et centrale, diffusée à partir de l'Islande où elle apparut avant le XIII^e siècle. Par l'Angleterre puis les provinces du nord de la France et des Pays Bas, cette technique se développe ensuite sur le continent au cours du XVII^e et XVIII^e siècle.

La diffusion géographique de l'utilisation du chien de conduite est liée à la disparition des prédateurs du mouton et sa progression a été plus rapide dans les régions à soles diversifiées où le berger doit soustraire les cultures aux dégâts des moutons.

L'utilisation du chien de conduite constitue une innovation technique qui a deux conséquences :

Elle améliore considérablement l'efficacité du travail du berger qui ne disposait auparavant que de la voix, de la fronde, de la houlette ou du recours à des animaux conducteurs ou à d'autres personnes pour l'aider à maintenir la cohésion du troupeau et le diriger lors de ses déplacements.

Elle entraîne une évolution de la morphologie des types de chiens utilisés : passage des « gros » chiens « molosses » à des chiens de plus petit gabarit.

En prenant pour exemple la situation française et en distinguant 4 périodes correspondant à des contextes socio-économiques spécifiques, cet exposé présente, pour chacune d'entre elles : les grands traits du contexte de l'agriculture et de l'élevage, les caractéristiques principales des systèmes d'élevage ovin et bovin et leurs conséquences sur le rôle du chien.

1. Inspecteur honoraire de l'enseignement agricole – zootechnie.

2. Professeur certifié de l'enseignement agricole – zootechnie (ER).

3. De Planhol X. – Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 370, 355-368.

Avant 1830 : le maintien du primat céréalier,

- période 1830-1950 : le système de polyculture-élevage,
- période 1950-1980 : la modernisation et spécialisation de l'élevage,
- période 1980 à nos jours : les crises et nouveaux défis.

1-Avant 1830 : Le primat céréalier

Malgré les progrès réalisés au cours du XVIII^e siècle, l'agriculture française reste marquée jusqu'en 1830, par une polyculture à dominante céréalière n'accordant au bétail qu'une place mesurée. Les animaux de ferme sont omniprésents, mais en troupeaux disparates et de faible effectif. Chaque paysan, avec les moyens dont il dispose, s'attache à entretenir quelques animaux pour en exploiter toutes les ressources : force de traction, déjections, viande, lait, laine, cuir...

L'orientation « élevage » au sens où on l'entend aujourd'hui, avec des systèmes de production presque entièrement organisés en fonction des nécessités de l'animal, n'existe pas et ne commencera à se mettre en place qu'au cours du XIX^e siècle. Si les « bêtes à laine » et les chevaux – animaux stratégiques – ont bénéficié d'une politique d'amélioration sous la Monarchie et l'Empire, les autres animaux ont fait l'objet de peu d'attention. Bien qu'ayant un rôle secondaire, une orientation vers l'élevage bovin s'ébauche cependant dans les régions à faibles aptitudes céréalières : zones de montagnes humides, Bas Maine, Bretagne, Normandie, Flandres par exemple. S'ensuit la mise en place de complémentarités régionales qui s'insèrent dans un système commercial complexe qui donne une grande importance aux foires.

Dans un tel système, tous les animaux d'élevage – et pas seulement les herbivores, doivent tirer l'essentiel de leur alimentation de la végétation spontanée présente dans les bois, sur les landes (*saltus*) et les jachères, dans les zones marécageuses et les parcours d'altitude. Le gardiennage des troupeaux est alors une pratique « vitale » car il permet par le choix judicieux des surfaces utilisées, du circuit de pâturage et la surveillance des animaux :

- d'utiliser au mieux les ressources alimentaires limitées en évitant tout refus et gaspillage.
- d'assurer par le biais du parcage, un transfert de fertilité des zones de parcours vers les zones cultivées.
- d'empêcher la divagation des animaux et les dégâts qui peuvent en résulter sur les parcelles cultivées ou les biens d'autrui.
- de protéger les animaux et en particulier les moutons contre les prédateurs : loups et ours, ces derniers étant plus particulièrement présents dans les Pyrénées.

Rôle du chien

Dans un tel contexte, le chien a essentiellement un rôle de protection, mais le rôle de conduite émerge progressivement au cours du XVIII^e siècle et aboutit à la distinction de deux types de chien dont témoigne notamment la littérature zootechnique :

- Dans le traité, *Le bon berger*, rédigé en 1379, à la demande du roi Charles V, Jehan de Brie⁴ décrit ainsi le chien de berger :

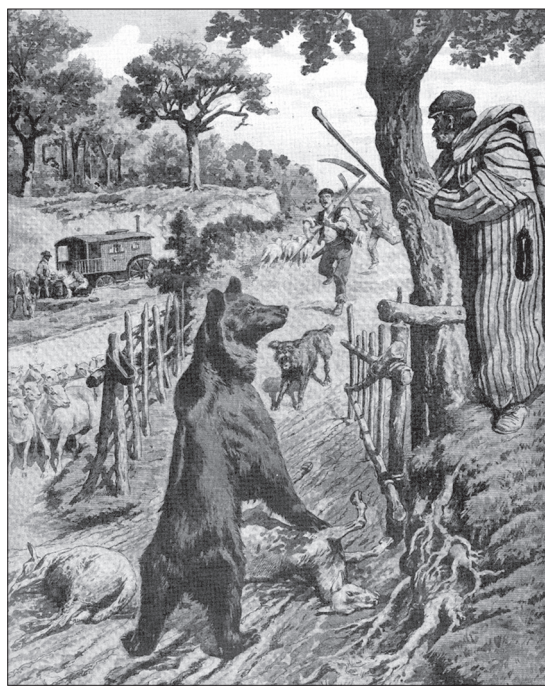
4. Jean de Brie – *Le bon berger, le vrai règlement et gouvernement des bergers et bergères*. – Transcrit en français moderne par M. Clénevot, Paris, Stock, 1979.

« le chien de berger doit être un grand mâtin fort et carré, à grosse tête ; il doit avoir autour du cou un collier armé de crampons de fer pointus ou de clous longs et pointus à tête plate semés dans un fort collier de cuir... Grâce à l'armure du collier, le mâtin est plus hardi et courageux et risque moins d'être étranglé par les loups, car il a plus grande défense contre eux ».

- Selon Charles Estienne et Jean Liesbault⁵ « le chien de berger est un chien de défense qui, muni d'un collier à pointes, doit être capable, non seulement de se battre avec les loups, mais aussi de les poursuivre pour leur faire lâcher leur proie ».



Attaque d'un troupeau par les loups.



Attaque d'ours.

- Deux siècles plus tard, Daubenton⁶ rappelle d'abord « le mal » que les chiens peuvent faire aux troupeaux, puis il explique « qu'ils sont nécessaires dans les cantons où l'on rencontre des terres emblavées et exposées au dégât. Quand les moutons s'écartent du troupeau, le berger ne peut retenir que ceux qui sont près de lui, et à la distance où il peut jeter avec la houlette de la terre contre eux. Les chiens aident le berger dans la conduite du troupeau et défendent les moutons contre les loups s'ils sont assez forts ».

En revanche, il considère que « dans les pays où les terres sont divisées par grandes soles, il y a toujours beaucoup de terrains en jachères, c'est-à-dire non emblavés ; on peut y conduire un troupeau nombreux sans le secours du chien. Les moutons sont naturellement tous ensemble, ils ne s'écartent du troupeau que s'ils aperçoivent une parcelle qui leur paraît meilleure que celle où ils sont : cet appât est ordinairement trop éloigné des jachères pour les attirer... »

Daubenton distingue ainsi deux types de chiens :

« Dans les cantons où les loups sont forts peu à craindre, on préfère les chiens de la race « chiens de berger », parce que ce sont ceux que l'on emploie le plus communément pour le service des troupeaux ; ils sont naturellement forts actifs et on les rend aisément forts dociles. On peut aussi dresser des chiens de toute autre race ».

5. Charles Estienne et Jean Liesbault – *Agriculture et Maison rustique* – 1564.

6. Daubenton – *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux* – 1784.

Dans la situation inverse, « *il faut que les chiens soient assez forts pour résister aux loups, assez aguerris pour leur donner la chasse. Ils sont de la race des mâtins, ces chiens sont forts et courageux, mais il faut les armer d'un collier de fer hérissé de longues pointes* ».

Trente ans plus tard, Tessier⁷ développe le même point de vue : « *deux sortes de chiens sont employés par les bergers suivant les pays : les uns, gros, forts et vigoureux, destinés à écarter les ours ; et les autres petits, mais vifs, ardents et plein d'intelligence ; ceux-ci font mouvoir les bêtes à laine, quand ils en ont l'ordre, comme un colonel fait manœuvrer un régiment. Les premiers sont les gardiens des troupeaux contre leurs ennemis ; les derniers sont les gardiens des propriétés contre les troupeaux* ».

Il faut attendre la période suivante qui, associant bouleversement de l'utilisation du territoire agricole, développement des voies de communication et éradication des prédateurs, permet l'affirmation de la suprématie du chien de conduite.

2-Période 1830-1950 : le système de « polyculture-élevage »

À partir de 1830, la France entre dans l'ère industrielle. S'ensuit une conception différente de l'agriculture et de l'élevage, qu'il s'agit alors de gérer pour répondre à la demande croissante de produits agricoles, en particulier de viande bovine, due à l'évolution démographique et au développement des villes. L'augmentation de la consommation de produits laitiers est plus tardive, liée à la révolution des transports, à l'organisation de la collecte laitière et à la constitution de bassins de production autour des grands centres urbains.

On assiste alors à une véritable intégration de l'élevage dans l'exploitation et l'économie agricoles : le bétail passe progressivement du statut d'« *auxiliaire de la production céréalière* » à celui d'« *animal productif* », pivot d'un nouveau système de polyculture-élevage que l'on peut qualifier de plus marchand.

Avec le « *cercle vertueux* » intégrant la production fourragère, est ainsi rompu l'ancien « *cercle vicieux de la jachère* » ; et des animaux sélectionnés et mieux nourris, en particulier les bovins, assurent la fourniture des produits demandés par le marché. Mais ces animaux continuent aussi d'être source de fertilisation et de travail pour la production végétale : il y a toujours interdépendance entre élevage et agriculture.

Un tel système, qui résulte du contexte économique et social de la période 1830-1950, se maintient jusqu'au sortir de la seconde guerre mondiale.

Élevage ovin et rôle du chien

Entre 1850 et 1950, la France perd les deux tiers de son cheptel ovin et ce recul est accompagné d'importantes modifications dans la constitution des troupeaux. Au terme de la période considérée, le troupeau ne compte plus que 8 millions de têtes, dont 5,5 millions de brebis.

Cette considérable chute d'effectif, qualifiée de « *dépécoration* » trouve son origine dans :
- la disparition des jachères et la modification des rotations en régions céréalières, tandis que l'emploi des amendements, des engrais et d'un meilleur outillage entraîne la mise en culture d'espaces réservés jusque là au pâturage des moutons.

7. Tessier – *Instruction sur les bêtes à laine et plus particulièrement la race des Mérinos* – 1811

- L'extension des cultures fourragères dont les bovins assurent une meilleure valorisation,
 - la chute des cours de la laine, consécutive au traité franco-anglais de 1860 qui garantit aux laines des colonies britanniques une entrée en France avec des droits de douane très faibles. Cette baisse décourage de nombreux éleveurs qui suppriment leurs troupeaux mérinos sans les orienter vers la production de viande, alors que l'on cherche pourtant, par des croisements avec des races anglaises, à concilier deux productions avec « le mouton à deux fins » animal plus lourd, plus précoce mieux conformé et porteur d'une belle toison.

Dans un contexte marqué par :

- le développement des cultures en relation avec le défrichement des landes, l'abandon des jachères, la modernisation du matériel, l'emploi des amendements et des engrais ;
 - la disparition progressive des prédateurs en particulier du loup liée à la fois au désenclavement des campagnes, au développement des voies de communication et à une politique d'éradication de l'espèce ;

Le chien de troupeau perd sa fonction de protection au profit de celle de chien de conduite.

D'après Jean Lory⁸, « *le rôle du chien de conduite est de guider le troupeau sur les routes et les chemins, de protéger les cultures, d'empêcher les troupeaux d'envahir les champs d'autrui et d'aider à la gestion du pâturage. Son rôle ne s'arrête pas là pour autant, il doit permettre aux brebis de s'abreuver sans précipitation. En bergerie, il écarte les brebis des mangeoires pour faciliter la distribution des fourrages et du grain. Le soir venu, il restera vigilant et avertira des dangers, chiens errants, proximité de visiteurs* ».

Si le rôle du chien de conduite est principalement d'assurer une bonne discipline du troupeau lors de ses déplacements et au pâturage, le travail qui est attendu diffère selon les régions.

Dans les plaines céréalières du Bassin parisien :

Dans ces régions, les ovins restent associés à la grande culture, permettant ainsi de tirer profit des terrains impropres au labour, des chaumes, des sous-produits et de certaines cultures fourragères. Le troupeau passe la plus grande partie de l'année au champ. Après le pâturage, il est parqué pour la nuit et surveillé par le berger qui dispose d'une roulotte lui permettant de suivre ses déplacements. Le troupeau ne rentre en bergerie que pendant la mauvaise saison et pour l'agnelage.

Les déplacements du troupeau et la consommation rationnelle des ressources, sans provoquer de dégât aux autres cultures, exigent une conduite précise des mouvements des troupeaux qui permet aux chiens de manifester leurs aptitudes, en particulier lors du « pâturage au carré ». D'après Louis Reveleau⁹ la pratique est la suivante : Les carrés sont la plupart du temps délimités par piétinement du berger afin que les chiens « balancent » sur ces marques. En effet, le chien par instinct a tendance à tourner en cercle autour du troupeau : la notion de ligne droite étant complexe à lui inculquer, il est nécessaire de délimiter son territoire d'action.

Le berger travaille généralement avec deux chiens :

8. Jean Lory -- le chien de berger, son utilisation – *Ethnozootecmie* N° 43, 27-33

9. Louis Reveleau – Utilisation du chien de berger : Aperçu historique – *FAIR* – Rambouillet, 26 et 27 septembre 1992

- Le chien de rive, ou hors d'homme, chien d'expérience, qui travaille presque seul avec peu d'interventions de l'homme et garde un ou deux côtés de la parcelle à pâturer à l'opposé du berger,
 - l'autre, plus jeune et moins expérimenté, le chien de pied, qui reste auprès du berger et intervient essentiellement sur sa commande pour garder les deux autres côtés.
- Les chiens utilisés, chiens de plaine, sont d'assez forte taille et sont des trotteurs infatigables dont la fonction est de maintenir le troupeau sur la parcelle assignée.

Dans le cas d'une parcelle de luzerne, au cours de la journée, le troupeau pâture différents carrés selon la chronologie suivante :

- le matin, les animaux « affamés se lestent la panse » en consommant les refus des carrés pâturés la veille,
- en cours de journée, ils consomment un nouveau carré,
- le soir avant de rentrer, les animaux « repus » épointent la luzerne du carré qui sera consommée le lendemain.

Existent aussi, en particulier dans l'Est de la France, des bergers sans terre, qualifiés d'« ambulants », qui se déplacent avec leur troupeau sur des distances importantes. En contre-partie du pâturage des jachères, chaumes et résidus des cultures, ils assurent par le parage la fertilisation des parcelles de l'exploitation. Le propriétaire des champs sur lesquels séjournent les animaux prend à sa charge la nourriture du berger et de ses chiens ainsi que le déplacement du parc.

Ces bergers pâturent aussi les bordures de routes et de chemins. Un chien, en haut du talus, empêche les animaux d'empiéter sur les cultures, l'autre en bordure de chaussée limite les entraves à la circulation.



Cabane de berger en Beauce.

Dans les régions de montagnes et les zones accidentées :

Selon Pensuet et Charoy¹⁰, « le travail du chien varie selon les moments de la journée :

- le matin, il facilite le lancement du troupeau en direction de la zone à pâturer,
- dans la journée, il est utilisé pour regrouper ou réorienter le troupeau,
- le soir, il participe au regroupement des animaux, à la recherche des animaux égarés et il assure leur retour en évitant les zones dangereuses ».

10. Louis Reveleau – Utilisation du chien de berger : Aperçu historique – FAIR – Rambouillet, 26 et 27 septembre 1992

Ce travail en terrain difficile est souvent effectué hors de la vue et de la portée de voix du berger, notamment par temps de brouillard. Il exige des chiens à la fois courageux et calmes, résistants et dotés d'une bonne vue et d'un flair exceptionnel, en même temps que d'un grand esprit d'initiative. Ils sont généralement de petite taille.

Dans les régions notamment méridionales, où l'on pratique la transhumance, les chiens ont un très grand rôle pour canaliser le troupeau au cours du trajet, empêchant les brebis de s'égarer dans les cours restées ouvertes, d'emprunter des chemins ou de pénétrer dans les champs situés en bordure du chemin. Après la première guerre mondiale, c'est en chemin de fer, puis ensuite par camions que les troupeaux effectuent la plus grande partie du trajet. Si le travail du chien en est simplifié dans une certaine mesure, il a dû apprendre aux brebis à monter dans les wagons ou les camions.

Tout au cours de cette période, le gardiennage du troupeau par un berger avec des chiens de conduite est une pratique emblématique de l'élevage ovin.

Elle exige une étroite complicité entre l'homme et l'animal, condition d'une conduite rationnelle qui assure rentabilité et pérennité du troupeau. Toute la littérature zootechnique de cette époque met en exergue cette impérieuse nécessité : Ainsi selon Henry Girard et Georges Jannin¹¹ : « *il ne peut y avoir de bons troupeaux sans bons bergers et de bons bergers sans bons chiens* ».

En effet, exception faite de petites troupes ovines élevées en parcs clos dans la Manche, le pâturage sans la surveillance d'un berger est peu pratiqué en France ; il faut attendre les années 1930, où dans le Montmorillonnais, le baron Reille-Soult est l'initiateur d'un élevage ovin en plein air avec clôture dite « pampa », à l'image de ce qu'il a observé en Patagonie et expérimenté dans le Tarn.

Elevage bovin et rôle du chien

La période 1830-1950 est marquée par un renforcement de la présence bovine sur le territoire, excepté le midi méditerranéen, trop sec pour entretenir une production fourragère. Le nombre d'animaux passe ainsi de 11,7 à 15,8 millions entre 1840 et 1950.

Dans maintes régions, les bovins restent largement associés au travail agricole. Mais avec les débouchés liés à l'urbanisation, les éleveurs privilégient les races mixtes associant aptitude au travail et aptitude laitière, bien plus fréquemment qu'aptitude au travail et à la production de viande : ce dernier choix n'est en effet retenu qu'en Charolais, Limousin et Maine-Anjou dans le cadre du métayage.

Comme l'explique Jean-Marie Chupin¹², contrairement au cas du mouton, la littérature zootechnique fait rarement état d'expériences d'utilisation du chien dans la protection ni même dans la conduite et la garde des bovins et on ne peut traiter ce sujet qu'à partir des faits vécus et transmis par des générations d'éleveurs utilisateurs de chiens, en remontant au plus loin à la première guerre mondiale.

11. Henry Girard et Georges Jannin – *Le mouton, exploitation rémunératrice du troupeau* – Librairie Agricole de la Maison Rustique, 1920

12. Jean-Marie Chupin – Le chien en élevage bovin, son utilité et son rôle à la ferme avant et après le grand développement agricole des années soixante – *Ethnozootechnie* n°43, 21-26

Il décrit ainsi le rôle du chien en élevage bovin :

« Au début du siècle, le chien présent dans toutes les exploitations était un « animal de ferme », au même titre que les vaches, les canards, les porcs... Il avait un rôle à multiples facettes : il servait d'avertisseur en cas d'intrusion... il était toujours sur nos talons disent les anciens. Dès que son ou un de ses maîtres accomplissait une tâche avec les bovins, Médor ou Fidèle était là et ne demandait qu'à se rendre utile : point de dressage particulier, pas de commandements précis, non plus, mais les services rendus étaient nombreux tant les tâches étaient diverses.

A cette époque les troupeaux étaient dans la plupart des cas de petite taille et le personnel était en nombre pour assurer ses tâches diverses. Le chien accompagnait les vaches de l'étable à la pâture, les ramenait à l'étable ; c'était l'activité la plus régulière. Il les accompagnait également en hiver au moment du lâcher pour l'abreuvoir...

C'est dans la garde au pré que son sens inné du travail se révélait le mieux. Une fois les limites de la pâture bien délimitées par son maître, celui-ci pouvait être tranquille : dans la plupart des cas, le chien veillait... »



Briare, l'arrivée du lait par voiture à chien.



Belgique, laitière flamande.

Compte tenu de la diversité des élevages présents dans les exploitations agricoles, à la garde des bovins pouvait être associée celle de moutons et de chèvres.

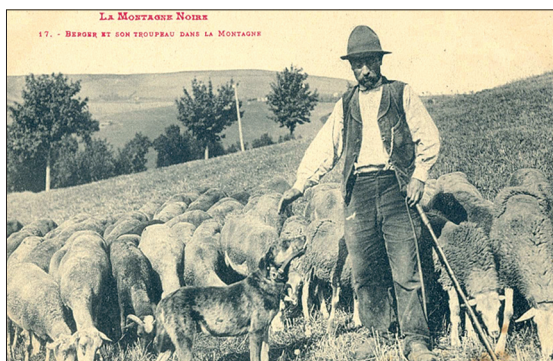
Mais le gardiennage des bovins tend cependant à perdre de l'importance avec les progrès de la sidérurgie qui permettent l'aménagement de « parcs » à l'aide de clôtures métalliques faites de fils de fer, barbelés ou non, qui viennent compléter le rôle des « bouchures ». Leur usage est attesté dès les années 1875-1880. Il faut attendre les années 1930 pour qu'apparaissent les premières clôtures électriques.

Dans des régions où les exploitations ont une orientation laitière plus marquée, par exemple les Flandres, les Ardennes, le canton de Berne... le chien est aussi utilisé pour entraîner la roue de la baratte ou pour tirer la charrette pour le transport du lait de la ferme à la laiterie ou sur le lieu de vente.

Enfin, à coté de la garde des troupeaux, le chien est aussi très prisé par les marchands de bestiaux et leurs employés « les toucheurs de bœufs » pour conduire les animaux en direction des foires, des marchés puis des abattoirs.

Par leurs pratiques d'élevage, d'échange de chiots, de dressage et de sélection des chiens sur l'aptitude au travail, les bergers et les bouviers ont contribué à la constitution de populations régionales de chiens de troupeau. De ces populations assez hétérogènes, des « notables cynophiles » font ensuite émerger les différentes races françaises de chiens de berger et de bouvier dont les standards sont alors définis sur des critères phénotypiques : Berger de Beauce,

Berger de Brie, Berger des Pyrénées, Berger picard, Bouvier des Flandres, Bouvier bernois... Mais la majorité des chiens de berger ne seront pas inscrits au Livre des Origines Français (LOF). Pour sa part, dans les années 1950-1960, la Fédération Nationale Ovine (FNO) organisera des concours itinérants de chiens de berger au travail ; ils sont ouverts à tout chien quel que soit son type génétique.



La Montagne Noire.



Au pays creusois.

Période 1950-1980 : modernisation et spécialisation de l'élevage

Après avoir paré au plus pressé et retrouvé les niveaux de production d'avant guerre, l'agriculture française entre, des années 1950 aux années 1980, dans une période de modernisation, en cohérence avec l'évolution sociale. L'exploitation agricole est désormais une unité de production assimilable à une petite entreprise plus ou moins artisanale. À la logique paysanne de l'autosubsistance fait place une logique marchande qui, pour accroître les quantités à mettre sur le marché, cherche et réussit à améliorer les rendements, notamment grâce à la motorisation et au recours aux intrants. L'augmentation de la productivité du travail se traduit par une forte diminution de la population agricole. Cette dynamique entraîne un bouleversement des systèmes techniques, qui se manifeste par une dissociation spatiale entre élevage et agriculture, une spécialisation régionale renforcée et l'apparition de systèmes de production « normés » insérés dans une filière.

Deux facteurs contribuent à la dissociation spatiale entre élevage et agriculture :

- le développement de la motorisation qui entraîne la disparition de la traction animale dans les exploitations agricoles, et plus généralement la fonte des effectifs de chevaux de trait ;
- le recours massif aux engrais qui remplacent les déjections animales. Les animaux ne sont plus indispensables à la fertilisation, et ils disparaissent peu à peu de la plupart des exploitations de « grande culture ».

On assiste ainsi à l'émergence de systèmes de grande culture d'une part et de systèmes d'élevage d'autre part. Ceux-ci se déclinent eux-mêmes en systèmes d'élevage « herbivores » avec ruminants, et systèmes hors-sol dès que l'alimentation animale est assurée sans mobiliser la moindre parcelle de l'exploitation.

La recherche de l'augmentation de la productivité du travail et des quantités produites, correspondant à des caractéristiques définies, entraîne :

- le remplacement des races mixtes et locales par des races spécialisées,
- l'émergence de systèmes régionaux de production,

- la diminution du nombre d'exploitations d'élevage qui va de pair avec leur spécialisation,
- l'intensification de la production fourragère,
- l'augmentation généralisée de la taille des troupeaux,
- l'abandon des parcelles dont l'exploitation ne peut être mécanisée ou qui ne peuvent être clôturées ; ainsi, entre 1950 et 1980, les surfaces boisées passent de 11 à 15 millions d'hectares.

On assiste ainsi à une distanciation entre agriculture et territoire ; la logique de conduite de « systèmes de production normés » prime sur celle de la valorisation des ressources locales, en particulier dans les zones fragiles ou à fortes contraintes. Obéissant à une autre logique technique, les systèmes pastoraux se trouvent fragilisés. Dans une approche strictement « productiviste », ils sont alors considérés comme « hors normes », inadaptés et constituant des survivances du passé.

Elevage ovin et rôle du chien



Troupeau merinos d'Arles en Crau.



Transhumance troupeau merinos d'Arles.

Jusqu'au début des années 1980, l'élevage ovin connaît une expansion certaine ; le nombre de brebis passe de 5 à 8 millions en trente ans. Cet essor s'explique par :

- le bon prix des agneaux dont la viande « festive » est recherchée,
- les débouchés assurés pour le lait dont le prix est contractuellement fixé,
- le maintien jusqu'en 1982, de l'organisation française du marché de la viande ovine qui assure une protection contre les importations provenant des pays tiers.

Mais en relation avec le mouvement de spécialisation des exploitations, on assiste à une évolution de la répartition géographique de l'élevage ovin : en relation avec le système de production, on peut distinguer 4 grands ensembles régionaux :

- Les zones céréalières où l'élevage régresse, mais l'attractivité des cours permet cependant le maintien d'un élevage en « bergerie » avec production d'agneaux d'hiver. Cet élevage permet la valorisation des sous-produits des grandes cultures et d'une production fourragère intensive distribuée à l'auge ou pâturée en parcs fixes ou mobiles à l'aide de filets électriques.
- Une zone médiane, associant le nord du Massif central et le Centre-Ouest où se développe un élevage « à l'herbe » avec production d'agneaux de fin d'été et d'automne. Associé à la généralisation des clôtures, ce mode d'élevage est aussi rendu possible par la mise au point de

médicaments permettant de limiter l'incidence des parasites internes – douves, strongles... – qui causaient d'importants préjudices.

- Les hautes terres du Massif Central, les Pyrénées atlantiques et la Corse où se pratique un élevage orienté vers la production laitière.

- Les plaines et montagnes du Sud-Est, dans lesquelles des systèmes d'élevage pastoraux valorisent les prairies et parcours de Basse Provence et les pâturages d'altitude des Alpes du Sud. Si dans les systèmes pastoraux, le chien conserve son rôle traditionnel d'aide au gardiennage des troupeaux au pâturage ; en revanche, l'élevage au parc, avec absence de surveillance permanente constitue un changement technique qui permet difficilement l'emploi des chiens tels qu'ils sont actuellement dressés.



Troupeau au parc cloture mobile.



Troupeau au parc cloture fixe.

Les éleveurs se trouvent ainsi démunis lorsqu'ils doivent regrouper les animaux pour les surveiller, les changer de parc ou isoler certains d'entre eux pour une intervention. La situation est aggravée par la réduction de la main d'œuvre dans la plupart des exploitations.

Au cours des années 1960, à la faveur de voyages d'étude en Grande-Bretagne et de l'importation de reproducteurs des races ovines « Têtes noires », des éleveurs français découvrent un chien adapté à l'élevage en parc : le Border Collie. Ce chien originaire de la région des Borders, à la frontière de l'Angleterre et de l'Écosse, possède la faculté exceptionnelle de pouvoir contrôler et faire manœuvrer un troupeau en se tenant à quelques mètres de celui-ci, uniquement avec la puissance de son regard. Excellent « rassembleur » il s'avère particulièrement adapté à la manipulation des animaux.

Des importations de chiens Border Collie, d'abord confidentielles, se développent au cours des années 1970. Les chiens sont de qualité diverse et les éleveurs français maîtrisent peu les techniques spécifiques de dressage et d'utilisation. La création en 1977 de l'Association des éleveurs utilisateurs de chiens de troupeau du Centre-Ouest ainsi que les sessions de formation organisées par l'Institut Technique de l'Élevage Ovin et Caprin (ITO-VIC) permettent aux éleveurs qui le souhaitent d'acquérir une plus grande maîtrise des techniques spécifiques d'utilisation du Border Collie.



Chien Border Collie au travail.

Élevage bovin et rôle du chien

Comme les ovins, les bovins connaissent une croissance soutenue jusqu'en 1980 ; le cheptel passe de 8 à 10 millions de vaches en 30 ans. L'abandon de la traction animale conduit à une spécialisation des troupeaux et on distingue désormais :

- Les vaches laitières qui représentent les 2/3 de l'effectif et se répartissent selon un « croissant » regroupant le grand Ouest, le Nord-Est et les montagnes laitières du Centre-Est. Dès 1970, la race Française Frisonne Pie Noire (FFPN) devient la première race laitière française, devançant les races Normande et Montbéliarde. La production laitière croît dans d'importantes proportions. La moyenne des vaches soumises au contrôle laitier passe de 3000 à 5000 kg/vache/an entre 1946 et 1983. Cette progression va de pair avec une intensification de la production fourragère basée sur une augmentation des surfaces consacrées au maïs fourrage et aux prairies temporaires.

- Les vaches allaitantes dont l'aire d'expansion constitue un vaste bassin de production qui regroupe les plateaux Nord, Ouest et Sud du Massif central qui correspondent aux berceaux des races Charolaise, Limousine, Salers et Aubrac avec des extensions dans les Pays de la Loire et l'Aquitaine. Basée sur la valorisation d'une surface fourragère où la prairie permanente occupe une large place, les systèmes d'élevage allaitant conservent un caractère « extensif ».



Déplacement d'un troupeau de bovins.



Une vachère cantalonne.

Au cours de cette période, la modernisation des bâtiments, qui supprime le déplacement des animaux pour l'abreuvement, la généralisation du pâturage en parcs clos et de la clôture électrique font que le besoin d'un chien en élevage bovin se fait de moins en moins sentir.

Jean-Marie Chupin résume ensuite cette situation : « *le chien a malgré tout continué de faire partie de l'environnement, il est devenu « chien à soupe » ; on ne le sollicite plus beaucoup, sauf en dernier recours dans certains cas, mais le pauvre n'a plus l'entraînement, il ne connaît plus le B.A.BA de son travail, face à des animaux qui eux-mêmes ont de moins en moins de contacts avec lui... Tous ces éléments ont fortement contribué à la dégradation de l'image du chien et ont fait perdre aux éleveurs la notion des services qu'il peut apporter ».*

4-Période 1980 à nos jours : les crises et nouveaux défis

A partir du milieu des années 1980, l'agriculture française, moderne et performante mais qui a perdu deux tiers de ses actifs entre 1950 et 1980, se trouve confrontée aux limites du système « productiviste » : marchés saturés, dégradation du revenu, pesantes conditions de vie

et de travail, modes de production de plus en plus critiqués du fait de la banalisation des produits et des atteintes à l'environnement, attentes nouvelles des consommateurs en matière de qualité des produits, de sécurité sanitaire et de respect du bien-être animal.

La question du développement durable de l'agriculture est posée. Il s'ensuit une réorientation des politiques publiques. Ainsi :

- la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 qui reconnaît la « multifonctionnalité » de l'activité agricole, vise à moderniser les politiques de soutien par une approche contractuelle et cherche à stabiliser la population active agricole,
- la loi du 23 février 2005, relative au développement des territoires ruraux, reconnaît la valeur de l'activité pastorale et différentes dispositions contribuent à en faciliter la mise en œuvre,
- la loi de modernisation agricole adoptée en juillet 2010, qui doit permettre d'assurer aux consommateurs une alimentation saine et de qualité, poursuit deux objectifs : garantir le revenu des agriculteurs et des pêcheurs et leur faire gagner en compétitivité.

Elevage ovin et rôle chien

A l'inverse de la période précédente, l'élevage ovin amorce, à partir des années 1980, une période de chute des effectifs et accentue son repli en France méridionale.

En trente ans le cheptel passe de 13 à 7,5 millions de têtes. La baisse est surtout importante en brebis allaitantes dont l'effectif diminue de près de 50%, passant de 7 à 3,7 millions de têtes.

L'effectif de brebis laitières continue de croître pour atteindre 1,4 million en 2008 ; il enregistre depuis une légère baisse liée à des tensions sur le marché du lait dans le rayon de Roquefort.

Une telle évolution est principalement liée à l'application, à partir de 1982, du règlement européen de la viande ovine qui provoque une importante dégradation des cours, compensée seulement en partie par les primes communautaires. La baisse du revenu des éleveurs est encore accentuée au cours des années 2000 par deux graves problèmes sanitaires : la tremblante et la fièvre catarrhale ovine qui occasionnent des mortalités et des troubles de fertilité. A ces difficultés économiques, communes à l'ensemble du secteur, s'ajoutent pour les élevages pastoraux les contraintes et les coûts supplémentaires liés à la protection de leurs troupeaux contre les prédateurs : chiens errants, loups... Le loup, réapparu pour la première fois en 1992 dans le parc du Mercantour, colonise maintenant de nombreux massifs de l'arc alpin.

Tous ces facteurs fragilisent ce secteur et ne sont pas favorables à l'installation de jeunes éleveurs. Dans un contexte où 50% des éleveurs ont plus de 50 ans et où la production française de viande ovine assure seulement 45% de la consommation, le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur.

A partir de 2009, différentes dispositions sont prises pour faire face à une telle situation :

- Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, les pouvoirs publics mettent en place de nouvelles modalités de répartition des aides directes qui devraient permettre de rééquilibrer de façon plus équitable les revenus entre productions et notamment vers l'élevage ovin.
- De son côté la filière se mobilise et initie « La reconquête ovine », opération dont les ambitions sont de proposer une formation améliorée de la future génération d'éleveurs, une meilleure diffusion des acquis et innovations techniques et un appui mieux adapté aux nouveaux enjeux pour des éleveurs ovins.

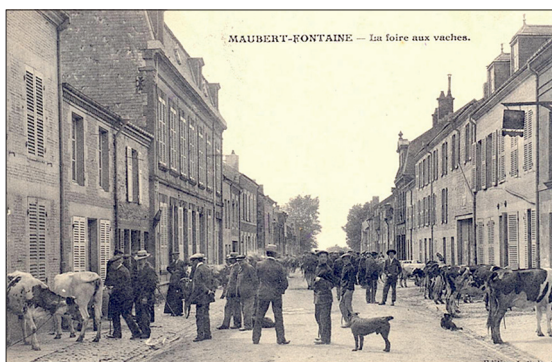
En ce qui concerne le chien :

- Son rôle d'aide à la manipulation des animaux au parc et en bergerie se confirme. Dans ces différentes situations, le Border Collie, par la finesse de son travail, tend à supplanter les races françaises de chien de berger, dont la plupart d'entre elles, hormis quelques lignées, ne sont plus sélectionnées sur le critère utilisation au troupeau. D'autres chiens de berger d'origine étrangère tel le Kelpie sont aussi employés ;
- La présence dissuasive du chien de protection et en particulier du Montagne des Pyrénées est « redécouverte » pour faire face à la prédation liée au retour du loup dans les Alpes, au renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées, à la divagation des chiens ou encore au vol.

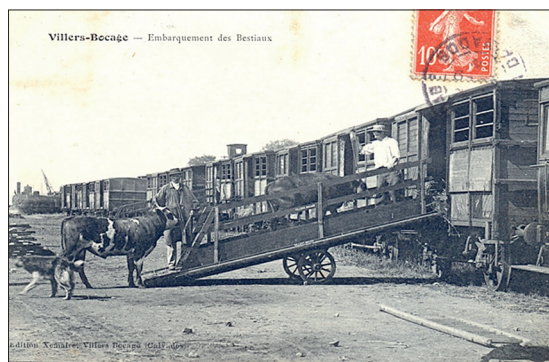
Elevage bovin et chien

Entre 1980 et 2009, le cheptel bovin connaît un léger mouvement de repli et passe de 23 à 19 millions de têtes. Avec la mise en place des quotas laitiers en 1984, le cheptel laitier est réduit de moitié ; on compte seulement 3,6 millions de vaches en 2009 contre 7 millions trente ans auparavant. A l'inverse, le troupeau allaitant s'accroît et passe de 3 à 4,5 millions de têtes. Dans les deux cas, la diminution du nombre d'exploitations va de pair avec l'augmentation de la taille des troupeaux ; en 2009, un élevage compte en moyenne 100 bovins contre 38 en 1983.

Dans ce contexte d'agrandissement des troupeaux, les éleveurs redécouvrent à leur tour l'intérêt du chien pour rassembler, déplacer et contenir les animaux. Comme cela a été fait auparavant en élevage ovin, des sessions de formation au dressage et à l'utilisation du chien sont organisées à l'intention des éleveurs bovins.



Maubert-Fontaine, la foire aux vaches.



Villers-Bocage, embarquement des bestiaux.

Conclusion

De ce tour d'horizon de l'utilisation du chien de troupeau en France en élevage, deux idées méritent d'être retenues :

- Si les fonctions du chien en élevage ovin et bovin ont évolué en relation avec le contexte socio-économique et les bouleversements techniques, sa place reste toujours d'actualité et il continue d'être un auxiliaire précieux pour l'éleveur en relation avec l'augmentation de la taille des troupeaux et la diminution de la main d'œuvre. Bien que cela n'ait pas été abordé, le chien est aussi utilisé avec profit en élevage caprin. Quelques éleveurs l'emploient aussi dans le cas de porcs ou de volailles élevés en plein air.

- Il revient à la cynotechnie, aux responsables des associations de races de chiens de berger et de bouvier et aux éleveurs canins ;
- de définir des objectifs de sélection pertinents et de mettre en place des méthodes de sélection qui permettent d'obtenir des sujets adaptés aux besoins.
- de mettre en place, en relation avec les organismes de développement, des sessions de formation qui permettent aux éleveurs d'éduquer, dresser, utiliser et entretenir leurs chiens dans de bonnes conditions.

BIBLIOGRAPHIE

- Roland Jussiau, Louis Montméas, Jean Claude Parot – *L'élevage en France, 10000 ans d'histoire* – Educagri éditions, 1999. Cet ouvrage constitue la source majeure de ce texte.
- Daniel Bernard – *L'homme et le loup* – Berger Levrault, 1981
- Georges Charoy et Pierre Pensuet – *Chien de berger, dressage et utilisation* – ITOVIC, 1976
- Paul Dechambre – *Le chien, races, élevage, alimentation, hygiène* – Librairie Maison Rustique, 1921,
- J. Dhers et Fred Rufer – *Chiens, de garde, de berger, de luxe, lévriers et terriers* – Société française du livre, 1956
- Patrick Fabre et Guillaume Lebaudy (sous la dir. de) – *Le Mérinos d'Arles : Passions de bergers, Images en manœuvres* – Editions Maison de la transhumance, 2010
- Henry Girard et Georges Jannin – *Le mouton, exploitation rémunératrice du troupeau* – Librairie Agricole de la Maison Rustique- 1920
- Claude Guintard et Christine Mazzoli-Guintard (sous la dir. de) – *Elevage d'hier, élevage d'aujourd'hui : Mélanges d'ethnozootecnie offerts à Bernard Denis*, PUF Rennes, 2004
- Institut de l'Elevage – *Les chiens utilisés en élevage : Chiens de berger, Chiens de protection des troupeaux, Chiens de garde* – Editions France Agricole, 2004
- Raymond Laurans – L'élevage du mouton de plein air – in *BTI Hors série*, 1956,
- Léon Léouzon – *Le mouton* – J.B Baillière et fils, 1906,
- Fernand Mery (sous la direct de) – *Le chien* – Librairie Larousse, 1959
- de Planhol X. – Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale – *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 370, 355-368.
- A Villeneuve – Un type de clôtures en fil lisse – *FNO*, collection Patre n°6
- Marc Vincent – *Les alpages à l'épreuve du loup*, Editions de la maison des sciences de l'homme – Editions Quae, 2011

Ethnozootchnie n° 25 : Le chien

Jean Marie Devillard – La formation des races de chien – 23-27

Bernadette Queinnec – L'utilisation des chiens – 91-95

Ethnozootchnie n° 43 – Les chiens de troupeaux

Jean Lory – Le chien de berger, son utilisation – 27-33

Jean Marie Chupin – Le chien en élevage bovin, son utilité et son rôle à la ferme avant et après le grand développement agricole des années soixante – 21-26

René Schmitt – Chiens de protection des troupeaux – 51-58

Ethnozootchnie n° 78 : Le chien : domestication, raciation, utilisation dans l'histoire

Bernard Denis – Note sur le « chien de ferme » dans la littérature zootechnique – 121-123

Charles Douillard – Le chien de berger de Vendée – 219-221

Ethnozootchnie n° 80 : Le gardiennage en élevage

Louis Montméas – D'hier à aujourd'hui, le gardiennage dans l'élevage français : quelle signification zootechnique ? Ou les quatre âges du gardiennage – 7-18

François Spindler – Le gardiennage collectif dans les régions de champs ouverts du Nord-Est de la France – 37-42

Jean Marie Moreau – Transhumance et ambulance dans la grande région Nord-Est de la France – 42-46

Albert Grammes – Les troupeaux ambulants en Alsace – 47-49

Thèses ENVChristian Ravoire – *Le bouvier des Flandres* – ENVL 1983Laurent Philippe Petit – *Le bouvier bernois* – ENVA 1988Jérôme Bollache – *Le chien de montagne des Pyrénées* – ENVL 1989Vincent, Jacques, Marcel Couprie – *Principales caractéristiques et maintenance de 10 races de chien de berger* – ENVA 1992Gaétan Dominique Battain – *Le chien de montagne des Pyrénées, aptitudes et utilisation* – ENVT 2004**Revue Patre**

Paul Vaugien – L'évolution du chien de berger à travers les âges – n° 99, décembre 1982, 11-12

Pierre Pensuet – Comment l'homme conduit son troupeau, à tel homme, tel troupeau, n°290, janvier 1982, 34-38

Pierre Pensuet – Les chiens et leurs maîtres...en session de formation, n°300, janvier 1983, 20-24

Revue de l'Élevage – Les moutons, numéro spécial n°24, 1958

Bulletin technique d'information des ingénieurs des services agricoles (BTI) – n°76 -Le mouton- janvier-février 1953

